

# Egalité salariale : des affirmations erronées qui mènent à plus de bureaucratie

Berne, le 26 octobre 2016

## Communiqué de presse

### Egalité salariale : des affirmations erronées qui mènent à plus de bureaucratie

La conciliation entre vie familiale et professionnelle est la voie à suivre

---

**Le Conseil fédéral a présenté aujourd'hui son projet de loi sur l'égalité. Si le PLR. Les Libéraux-Radicaux soutient le but visé, à savoir l'égalité de salaire entre femmes et hommes, il rejette cependant les mesures proposées. En effet, ces mesures sont, non seulement, erronées mais elles engendreraient une augmentation de la bureaucratie. Pour le PLR, l'amélioration de l'égalité salariale ne peut passer que par des mesures positives permettant d'améliorer la conciliation entre vie familiale et professionnelle.**

Le Conseil fédéral a basé son projet de loi sur l'affirmation qu'une part importante des écarts salariaux entre femmes et hommes étaient dus à de la discrimination. Or, comme précisé dans le [rapport](#) commandé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes : « La part inexpliquée de la différence salariale repose aussi bien sur d'autres facteurs non pris en compte que sur une discrimination et il est impossible d'estimer la part de chacun de ces deux éléments. Une analyse statistique ne permet pas de considérer la part inexpliquée de la différence salariale comme étant uniquement le résultat d'une discrimination. » Ainsi de nombreux facteurs ne sont pas pris en compte dans ces analyses tels que les facteurs subjectifs, les critères discrétionnaires pour fixer les salaires, telle l'implication d'un employé, le résultat des négociations salariales, les différences régionales ou la taille des entreprises.

#### Des contraintes supplémentaires pour les entreprises

Les nouvelles obligations proposées par le Conseil fédéral représentent une lourde charge administrative pour les entreprises. Cela va à l'encontre des valeurs libérales, qui demandent un cadre réglementaire léger et flexible et qui ont fait le succès de la Suisse. Rien n'étant gratuit, ces obligations auront des coûts financiers importants que les entreprises devront prendre en charge. Dans le contexte économique actuel, il est difficilement acceptable de charger les entreprises suisses avec plus de bureaucratie et des coûts supplémentaires.

#### Encourager la conciliation entre vie familiale et professionnelle

Finalement, le PLR estime qu'il est nécessaire de prendre des mesures permettant d'assurer l'égalité des chances entre femmes et hommes. Dans ce but, le PLR exige depuis longtemps [la mise en œuvre de mesures](#) permettant de l'améliorer, notamment par des mesures cantonales et communales au niveau des crèches et de la déduction fiscale des frais de garde des enfants. Le Conseil fédéral a déjà pris certaines mesures allant dans la bonne direction ces dernières semaines.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

---

#### Contacts

- › Karin Keller-Sutter, conseillère aux Etats, 071 244 18 84
- › Georg Därendinger, chef de communication, 079 590 98 77
- › Arnaud Bonvin, porte-parole romand, 079 277 71 23

## Egalité salariale : des affirmations erronées qui mènent à plus de bureaucratie

---

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne.

PLR, Les Libéraux-Radicaux, Secrétariat général, Neuengasse 20, Case postale 6136, CH-3001 Berne

T +41 (0)31 320 35 35, F +41 (0)31 320 35 00, [www.plr.ch](http://www.plr.ch)